MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023

CDF MX FÉMININ

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : C0482-MC LAMBALLAIS
E-mail : jeremihlc@icloud.com
Téléphone : 0650757621
Organisateur technique : M. CHARLES Jérémy

N° d'épreuve FFM : 564
Date : 3 SEPTEMBRE 2023
Lieu : LANDEHEN - QUIHANET (22)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BOUTEILLER Gilbert	Licence : 004918
Délégué FFM (Président de jury)	LAINEY Cyrille	Licence : 103761
Membre du Jury	THIBAULT Alain	Licence : 302597
Membre du Jury	BOUCHARD Sylvie	Licence : 004616
Commissaire technique responsable	BAUCHER Yves	Licence : 122008
Responsable du chronométrage	SEGOUIN Eliane	Licence : 022141

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

MX FÉMININ SCRATCH

Age ---------- 15 ans minimum
Licences------- NCO / Inter / LUE
Cylindrée------ Classes 2, 3 & 4
Plaques-------- Numéro blanc sur fond bleu

MX FÉMININ 125

Age---------- De 13 à 20 ans*
Licences------ NCO / Inter / LUE / NJ
Cylindrée ----- 125cc 2T
Plaques------- Numéro blanc sur fond bleu

**Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.*

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	160 €	6ème	100 €	11ème	67 €	16ème	55 €
2ème	140 €	7ème	90 €	12ème	65 €	17ème	52 €
3ème	130 €	8ème	82 €	13ème	63 €	18ème	50 €
4ème	120 €	9ème	76 €	14ème	60 €	19ème	47 €
5ème	110 €	10ème	70 €	15ème	58 €	20ème	45 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Gilles HELARY

Nombre de secouristes ....14....

Nombre d'ambulance(s) ....3....

Hôpital le plus proche ....Saint Brieuc

Temps de trajet (en min) ....25 minutes....

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ..... **QUIHANET CIRCUIT MOTOCROSS**

Adresse ..... **22400 LANDEHEN**

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1545 m**

Largeur minimum de la piste ..... 6 mètres

Largeur de la grille ..... 35 mètres

Longueur de la ligne droite de départ ..... 110 mètres

Nombre d'OCP* 25

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : 03/07/2023

MOTOCLUB LAMBALLAIS
LE PRÉSIDENT
J. CHARLES

VISA DE LA LIGUE

DATE : **03/07/2023**

LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE BRETAGNE
18 rue Pierre de Coubertin - Brézillet
22440 PLOUFRAGAN
☎ 02 96 78 25 77
ligue.moto.bretagne@orange.fr
SIRET 319 357 264 00060 - APE 9312Z

VISA DE LA FFM

DATE : 28/08/2023

NUMÉRO : 23/0784

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

N° d'épreuve FFM ———— 564

Moto-Club ———— C0482-MC LAMBALLAIS

Date ———— 3 SEPTEMBRE 2023

Lieu ———— LANDEHEN - QUIHANET (22)

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ———— SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h00	20h00	Contrôles administratifs	Toutes	
15h00	20h00	Contrôles techniques	Toutes	

FÉDÉRATION FRANÇAISE MOTO

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date **DIMANCHE 3 SEPTEMBRE**

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7h00	8h00	Contrôles Adm + Tech	Toutes	
8h00	8h20	Essais Libres + Chronos	Chpt Bretagne Vétéran	20 mn
8h30	8h50	Essais Libres	Chpt France Féminin	20 mn
8h55	9h00	Tests Départs	Chpt France Féminin	5 mn
9h05	9h25	Essais Libres + Chronos	Trophée National V&B	20 mn
9h30	9h50	Essais Libres + Chronos	Trophée National 85cc	20 mn
10h10	10h30	1ère Manche	Chpt Bretagne Vétéran	15 mn + 1 T
10h35	10h55	Essais Chronos	Chpt France Féminin	20 mn
11h00	11h25	1ère Manche	Trophée National V&B	20 mn + 1 T
11h30	11h50	1ère Manche	Trophée National 85cc	15 mn + 1 T
12h00	12h20	Séance dédicaces		
12h00	13h15	Repas		
13h20	13h40	2ème Manche	Chpt Bretagne Vétéran	15 mn + 1 T
13h50	14h00	Tour de reconnaissance	Chpt France Féminin	10 mn
14h00	14h25	1ère Manche	Chpt France Féminin	20 mn + 2 T
14h30	14h55	2ème Manche	Trophée National V&B	20 mn + 1 T
15h00	15h20	2ème Manche	Trophée National 85cc	15 mn + 1 T
15h30	15h40	Tour de reconnaissance	Chpt France Féminin	10 mn
15h40	16h05	2ème Manche	Chpt France Féminin	20 mn + 2 T
16h10	16h30	3ème Manche	Chpt Bretagne Vétéran	15 mn + 1 T
16h35		Podium	Chpt France Féminin	
17h00	17h20	Finale	Trophée National 85cc	15 mn + 1T
17h25	17h50	Finale	Trophée National V&B	20 mn + 1 T
18h10		Podiums	Trophée National 85cc Trophée National V&B	

Légende :

Zone Public	Attente pilotes
Piste principale	Accueil
Mini cross + 65cc	Piste de lavage
Sauts	Sanitaires
Vagues	Protection civile
Sens du parcours	Sens de circulation
Commissaires	Entrée/Sortie parkings
PC Poste commissaires	
Panneauteurs	

CIRCUIT MOTOCROSS DE LANDEHEN

Longueur du circuit : 1545 mètres

Le 29/06/2023

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org